
L'ÉVOLUTION DE LA PRISE EN COMPTE DE LA SANTÉ DANS LA PLANIFICATION

Colloque « Une seule santé à l'échelle des territoires : des leviers d'action » - 15 déc. 2021

Alexandra COCQUIERE, juriste à l'Institut Paris Region



La santé au fil des lois relatives à l'urbanisme



Evolution des approches de la santé :

- salubrité et sécurité publiques

Cf. mouvement hygiéniste, police des édifices menaçant ruine, lutte contre les risques et nuisances générés par les activités industrielles

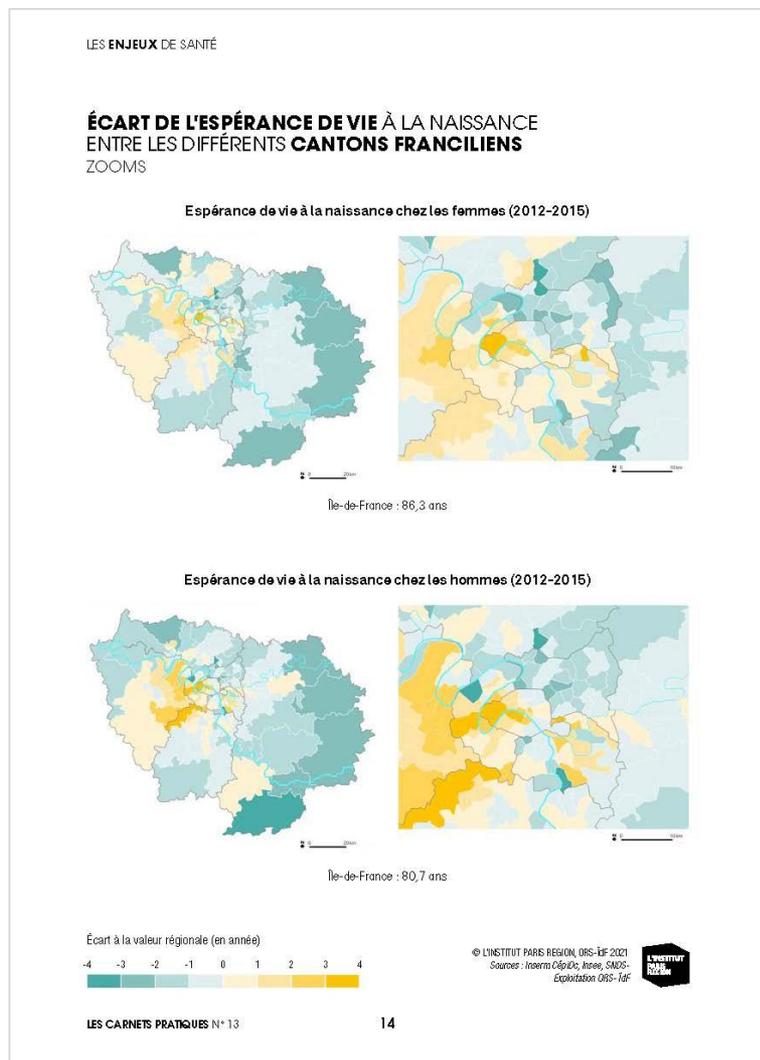
- santé environnementale

aspiration à un meilleur cadre de vie, montée en puissance des préoccupations environnementales

- dimension sociale/inclusive

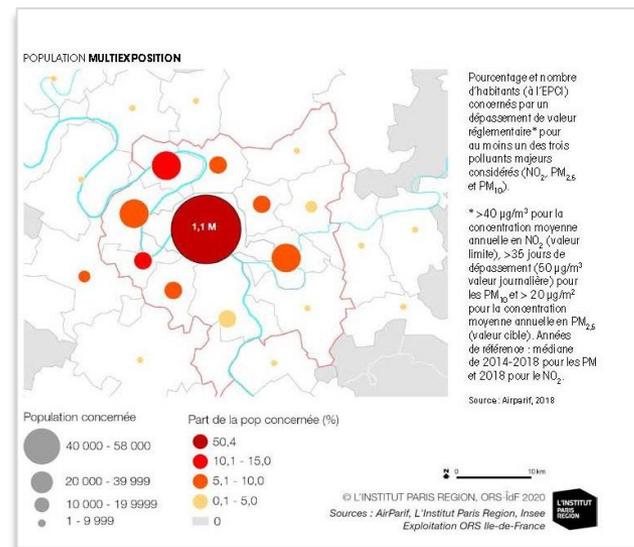
accessibilité, prise en compte des personnes vulnérables...

L'exercice de planification, révélateur d'enjeux de santé environnementale sur le territoire



Diagnostic essentiel pour identifier les enjeux spécifiques sur le territoire concerné :

- > pollution de l'air
- > bruit
- > conditions de logement
- > aménités vertes
- > offre en équipements
- > mobilités et pratiques sportives



Les leviers des documents d'urbanisme pour aborder les enjeux de santé

Les leviers du Scot et du Plu	Les déterminants de santé...		... sur lesquels les documents d'urbanisme peuvent agir					Favoriser le lien social
	Mieux habiter	Limiter l'exposition des populations aux risques et nuisances	Améliorer la qualité de l'eau et des sols	Maintenir la biodiversité et les espaces verts	Garantir une alimentation saine	Assurer l'accès aux soins	Encourager l'activité physique et les mobilités actives	
Inégalités sociales et territoriales								
Éviter le cumul des nuisances	●	●						
Assurer l'accès au logement pour tous dans le logement social	●							●
Limiter l'implantation des installations classées (Seveso)	●	●						
Développer la mixité fonctionnelle	●			●	●	●	●	●
Lutte contre l'étalement urbain								
Limiter la consommation d'espace				●			●	
Renforcer les centralités	●					●	●	●
Encourager l'intensification	●					●	●	●
Lutte contre les émissions de GES et la préservation de la qualité de l'air								
Diminuer l'usage de la voiture		●	●				●	
Favoriser la création d'espaces verts et la végétalisation	●	●	●	●			●	●
Renforcer la performance énergétique des bâtiments	●	●						
Développer les énergies renouvelables		●						
Porter attention à la localisation des activités polluantes	●	●	●					
Prévention de la pollution des milieux								
Protéger les zones humides et les cours d'eau			●	●				
Protéger les périmètres de captages d'eau potable		●	●	●	●			
Lutter contre la pollution des sols / friches dépollution		●	●	●	●			
Lutter contre l'imperméabilisation des sols, le ruissellement			●	●				
Réduction du bruit								
Réduire l'exposition des populations aux nuisances sonores	●	●						
Porter attention à l'implantation des équipements recevant du public	●	●						
Réduire les nuisances induites par les infrastructures	●	●						
Qualité urbaine et paysagère								
Développer la nature en ville	●	●	●	●			●	●
Offrir des espaces publics conviviaux				●			●	●
Promouvoir l'agriculture urbaine				●	●			●
Le développement d'une mobilité durable								
Développer et compléter le réseau cyclable		●					●	
Améliorer la marchabilité du territoire		●					●	
Développer les transports collectifs	●	●				●	●	
Favoriser l'intermodalité	●	●				●	●	
La préservation des milieux et des ressources								
Maintenir et développer la trame verte et bleue			●	●			●	
Protéger les espaces naturels et forestiers		●		●				
Protéger le potentiel agronomique			●	●	●			
Les besoins en équipements								
Assurer un maillage en équipements et services suffisants et diversifiés (dont réseaux)	●					●		●
Prévoir les équipements sportifs et assurer leur accès							●	●
Inscrire les équipements de santé et assurer leur accès						●		●

© L'INSTITUT PARIS REGION 2021
Source : L'Institut Paris Region

